

24 avril 2025

Bonjour **Tribunal administratif du logement Québec**,

Agents et Principaux,

J'ai reçu à mon domicile une lettre de votre part adressée au nom de **Érick Blackburn** que je vous renvoie pour la raison suivante, je ne sais pas qui est cette « **personne** » et je veux déterminer comme une preuve, tel que je vous l'ai spécifié dans mon avis national et international posté le 14 avril 2025, si **Érick Blackburn** est pour vous la même « **personne** » qu' **eric blackburn**, l'homme vivant qui a spécifiquement écrit son nom en lettres capitales minuscules sur le renvoi de la lettre afin de le distinguer de toutes autres fictions juridiques ou corporations lui étant associées; et dont la principale, **Eric Blackburn**, créée par son certificat de naissance, lui est maintenant connue.

À titre comparatif, la **COMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE**, qui a également reçue mon avis du 14 avril 2025, m'a justement répondu en utilisant l'orthographe du certificat, alors que de son côté, la **Société de l'assurance automobile Québec** a envoyé une lettre à **ERIC BLACKBURN** pendant qu'**Élections Canada**, sur sa carte d'information de 2025, s'adressait à moi comme à l'électeur **BLACKBURN, ERIC**. Cela commence à ressembler à de la schizophrénie; c'est-à-dire un problème de personnalités juridiques multiples.

Le but de tout ceci est donc très naturel, valider le pourquoi de toutes ces variations pour me représenter alors que ces dernières ne relèvent pas du tout de mon fait et si, du fait d'un changement historique dans la définition et l'interprétation du sens du mot « **personne** », on cherche à me rendre responsable d'un dossier ouvert sous un faux nom commettant une fraude postale, une fraude d'identité, de la baraterie et de l'extorsion en bande organisée d'un monde qui fonctionne ainsi depuis un bout de temps sans que je le sache, faisant exprès de confondre l'être vivant (l'homme) de la chose morte (la fiction juridique) par le jeu de l'identification trompeuse.

Conséquemment, pour dissiper tout doute, la solution est très simple, je vous demande de bien vouloir répondre à mon avis du 14 avril ou bien, de me retransmettre cette lettre que je viens de vous renvoyer en me l'adressant poliment de la façon suivante :

eric blackburn (en lettres capitales minuscules)

3625, #3, rue Evelyn, Verdun (Québec), H4G 1P4

Dès lors, il sera clairement établi et entendu que vous vous adressez à l'homme vivant que je suis dans sa juridiction naturelle, la preuve sera faite; et je pourrai déterminer ensuite la façon de vous répondre correctement en conséquence de la signification de votre correspondance.

Cordialement


eric de la famille blackburn